

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE À L'HÔTEL DE VILLE DE CHERTSEY**

**LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024 À 19 H 30**

**ORDRE DU JOUR\***

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions portant sur l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
5. Dépôt de documents administratifs
6. Déclaration d'intérêts des élus
7. Réutilisation de soldes disponibles - Règlements d'emprunt ayant un excédent de financement
8. Demande de soumissions pour l'année 2025
9. Conclusion - Étude économique - Potentiel de développement du secteur village - Usine de traitement des eaux usées
10. Mandat DHC Avocats - Ordonnance de la cour - Nettoyage nuisances - 939, av. des Montagnards Lot 3 901 765
11. Avis de motion - Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2025
12. Projet de règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2025
13. Avis de motion - Règlement établissant une politique sur les modalités d'utilisation des locaux municipaux abrogeant et remplaçant le règlement 506-2017
14. Projet de règlement établissant une politique sur les modalités d'utilisation des locaux municipaux abrogeant et remplaçant le règlement 506-2017
15. Règlement 724-2024 sur la délégation de pouvoirs et le contrôle et suivi budgétaires abrogeant et remplaçant les règlements 605-2021 et 606-2021
16. Règlement 725-2024 sur la gestion contractuelle de la Municipalité abrogeant et remplaçant le règlement 608-2021
17. Règlement 726-2024 amendant le règlement administratif 622-2021 afin de réévaluer les tarifs de certaines demandes et certificats d'autorisation
18. Adoption du taux d'intérêt pour l'année 2025
19. Adoption des comptes fournisseurs
20. Dépôt de l'état des activités financières
21. Dépôt du registre public des déclarations des élus
22. La mairesse vous informe
23. Parole aux conseillers
24. Période de questions
25. Levée de la séance

**\* Prenez note que cet ordre du jour peut être modifié jusqu'à son adoption à la séance du 16 décembre 2024.**